

LYON UNIVERSITAIRE

UNION DES UNIVERSITÉS

Aix, Besançon, Chambéry, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lyon, Marseille, Montpellier

HEBDOMADAIRE, PARAISSANT LE VENDREDI

ABONNEMENTS : Un An..... 7 fr.
Six Mois..... 4 »

Les Annonces sont reçues au Bureau du Journal

ADMINISTRATION & RÉDACTION : Rue Stella, 3, LYON

PRÈS LA PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

Téléphone 15-39

Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus

Téléphone 15-39

Adresser Lettres et Mandats à M. l'Administrateur
DU "LYON UNIVERSITAIRE"

Adresser les Manuscrits au Secrétaire de la Rédaction

L'ÉDUCATION EN SUISSE

INTRODUCTION

La Suisse, pour beaucoup, est synonyme de villégiature, il suffit de prononcer son nom pour faire revivre la délicieuse époque des vacances ; l'Helvétie ne se présente jamais à l'esprit sans être accompagnée de tout un cortège d'excursions, d'escalades, sans oublier le classique tour du lac, et cela dans un cadre féerique, avec ses montagnes imposantes reflétant dans la limpidité des eaux de petits chalets en bois vernissés. Un pic neigeux, un coin de ciel lumineux, un chalet, une voile blanche sur un lac d'émeraude, voilà toute la Suisse résumée, rêve des jeunes mariés, souvenir enthousiaste de ceux qui l'ont visitée et croient la connaître.

C'est tellement l'opinion générale à Lyon qu'on ne voit et ne connaît de ce petit pays que sa situation, on s'accorde pour admirer la générosité de la nature d'avoir prodigué tant de beautés sur un si petit espace, mais la plupart du temps on ignore la vie intellectuelle de ses habitants. On est unanime cependant à reconnaître comme tout est admirablement compris pour recevoir et retenir les visiteurs, et l'on conclut peut-être un peu hâtivement que l'unique industrie du pays est l'industrie hôtelière ; de là à assimiler la Suisse à un vaste Hôtel ou Kursaal ouvert de telle date à telle date il n'y a qu'un pas, et dès que l'on veut parler de l'art ou de la littérature suisse, on risque de provoquer des sourires incrédules.

Ici, comme partout, pour connaître et apprécier comme elle le mérite cette intéressante nation, il faut l'étudier et non la juger superficiellement. Il faut, laissant de côté ces splendides hôtels, vivre simplement, coudoyer journellement ce vaillant petit peuple, se mêler à sa vie économique et intellectuelle, et l'on ne tarde pas à l'apprécier et à l'aimer et l'on est tout étonné de trouver chez lui les qualités de la fourmi jointes aux aspirations idéales et à ce besoin de chanter de la cigale.

**

Etant mêlé et vivant au milieu du mouvement intellectuel romand, j'ai résumé pour les lecteurs du *Lyon Universitaire* mes modestes observations sur cette Suisse si peu ou si mal connue en notre bonne ville de Lyon.

Me plaçant sur le terrain purement pédagogique, je veux essayer de montrer — en cela je suis certain d'être agréable — à nombre d'instituteurs lyonnais de ma connaissance, ce qu'est et comment, ici, on comprend l'éducation.

De même qu'elle est le lien de conciliation internationale par essence, la Suisse, grâce à sa situation géographique, occupe une position admirable pour être comme la synthèse des diverses pédagogies.

Le mélange de ses nationalités, de ses langues, de ses religions lui permet de concilier toutes les méthodes, de fondre ensemble toutes les théories en un tout harmonieux et fécond. Les qualités de la race latine et de la race germanique fusionnent ici, et sont tempérées mutuellement par ce qu'on a appelé le « bon sens suisse ». Les vingt-deux cantons qui constituent la confédération helvétique ont chacun leur législation scolaire particulière ; cette grande liberté, loin de nuire à l'enseignement, crée au contraire une émulation, une recherche incessante de perfectionnement, une vie active dans le domaine de l'instruction publique. Et si l'éducation apparaît ici un peu comme un manteau d'Arlequin variant à l'infini ; si elle n'a pas cette belle uniformité de l'organisation française, elle n'en est pas moins vivante et intéressante au possible. Les chiffres ont, dit-on, leur éloquence ; en voici quelques-uns : les cantons dépensent annuellement,

nous dit M. Guex, directeur de l'Ecole Normale de Lausanne, plus de trente millions ! les communes une somme égale et la confédération près de six millions ; au total une somme de près de soixante-dix millions pour l'instruction publique, dans un pays qui compte à peine trois millions et demi d'habitants, ce qui représente, à peu de chose près un dépense de 23 francs par habitant.

**

Il est évident que l'on a quelque peine à démêler l'idée inspiratrice, le dessin d'ensemble de l'Enseignement au milieu du fouillis des lois, règlements, programmes, etc. Grâce à l'amabilité de différentes personnalités du département de l'Instruction publique et du personnel enseignant, j'ai pu sans trop de peine me documenter, et j'étudierai dans une série d'articles cette question qui ne peut manquer d'intéresser nos pédagogues lyonnais.

Mon prochain article sera consacré à un aperçu historique de l'Education en Suisse, puis je traiterai chaque enseignement, primaire, secondaire, supérieur.

Je terminerai en parlant de l'Ecole nouvelle et de l'Hygiène scolaire, je me ferai un devoir d'indiquer les sources où j'aurai puisé et de répondre à toutes les personnes désirant des détails complémentaires.

(A suivre.)

F. VICAT.

NOS FACULTÉS

FACULTÉ DE MÉDECINE

CONSEIL DE LA FACULTÉ. — Le Conseil de la Faculté de médecine de Lyon, réuni le 10 juin 1910, profondément ému des incidents qui ont marqué le début du concours d'agrégation de médecine, envoie ses plus vives félicitations au doyen Landouzy et aux autres membres du jury pour leur attitude si ferme et si digne, ainsi que pour l'énergie avec laquelle ils ont su réprimer ces troubles.

Le Conseil émet pour la seconde fois l'avis que seul le concours peut assurer le bon recrutement du corps professoral.

FACULTÉ DE DROIT

Monsieur Bouvier continuera son cours public sur « les Principes de la législation financière », lundi prochain 13 courant, à 8 h. 30 du soir, dans une salle de la Faculté de droit, quai Claude-Bernard.

Le professeur traitera « les Ressources extraordinaires du budget municipal ».

Le cours est public et gratuit.

CONFÉRENCES, COURS PUBLICS EXCURSIONS

FACULTÉ DE DROIT

Le lundi 20 juin, à 8 heures du soir, conférences, M. Brouilhet : Histoire des doctrines économiques.

PALAIS DU COMMERCE

Le lundi 20 juin, à 8 heures du soir (rez-de-chaussée du pavillon sud-est), M. le docteur Navarre : Hygiène et climatologie.

Les lundi 20 juin, mercredi 22 juin et vendredi 24, à 9 heures du soir (rez-de-chaussée sud-est), M. Bénali-Pékar : Cours de langue arabe.

Le mardi 21 juin et le vendredi 24 juin, à 8 heures du soir (rez-de-chaussée sud-est), M. Zimmermann : Cours d'histoire et de géographie.

Le mardi 21 juin, à 9 heures du soir (rez-de-chaussée sud-est), M. Brouilhet : Economie et législation.

Le mercredi 22 juin, à 8 heures du

soir (rez-de-chaussée sud-est), M. Vanev : Cultures et productions coloniales.

Le jeudi 23 juin, à 8 h. 30 (rez-de-chaussée sud-est), M. Courant : Mœurs et coutumes d'Extrême-Orient.

LYGÉE AMPÈRE

Le mardi 21 juin et le vendredi 24 juin, à 8 heures du soir, M. Courant : Cours de langue chinoise.

HERBORISATION PUBLIQUE

Dimanche prochain 19 juin, M. le professeur Beauvisage et M. le docteur Bretin, chargé du cours de botanique à la Faculté de médecine et de pharmacie de Lyon, conduiront une herborisation entre Vaugneray et Yzeron.

Rendez-vous à la gare de Vaugneray-Ville à l'arrivée du train partant de Lyon-Saint-Jean à 5 h. 55 du matin et de Lyon-Saint-Just à 6 h. 10.

Retour à volonté vers midi ou le soir.

LA SCIENCE FINANCIÈRE À LA FACULTÉ DE DROIT

M. Bouvier, professeur à la Faculté de droit, a fait lundi dernier un cours public sur « les Ressources extraordinaires du budget municipal ».

Il a insisté tout d'abord sur les nombreuses difficultés qui se présentent quand il s'agit de déterminer ce qu'il faut entendre par recettes ordinaires et recettes extraordinaires des communes. La loi municipale du 5 avril 1884 manque de clarté à cet égard, et les administrateurs ou auteurs ne sont pas d'accord sur la solution.

Le professeur Bouvier a indiqué ensuite les intérêts qui s'attachent à la distinction : intérêt quant à la vérification de la comptabilité des communes, — quant au traitement du receveur municipal, au droit de le choisir, etc.

Enfin il a examiné en détail quelques-unes de ces ressources extraordinaires, notamment les « contributions extraordinaires », c'est-à-dire en somme les centimes additionnels extraordinaires, — et les emprunts. Il a montré qu'à cet égard les municipalités n'ont pas une entière liberté ; elles doivent supporter une tutelle administrative assez rigoureuse. Ce n'est peut-être pas un mal, mais il convenait de signaler le contrôle et la surveillance dont elles sont l'objet de la part de l'autorité supérieure.

Ce cours était le dernier que le professeur Bouvier devait faire avant la fin de l'année scolaire 1909-1910. En terminant, il a félicité les auditeurs de leur assiduité et de leur attention, et il leur a donné rendez-vous au mois de novembre prochain. C'est à ce moment, après les vacances universitaires, qu'il reprendra son cours public et continuera ses études sur les finances municipales. Le sujet est vaste et loin d'être épuisé.

ECOLE DENTAIRE DE LYON

Le Conseil d'administration de l'Ecole dentaire de Lyon décide l'ouverture d'un concours le 19 septembre 1910 pour trois postes de démonstrateurs.

Ce concours comprend :

- 1° Une épreuve sur titre.
- 2° Une épreuve clinique.
- 3° Une épreuve écrite.

A la première séance, le jury procédera d'abord à l'examen des titres des candidats, puis à l'épreuve clinique ; il communiquera ensuite une liste de huit questions, pour la dissertation écrite, parmi lesquelles il en sera ultérieurement tiré au sort une seule pour l'ensemble des candidats.

ÉPREUVES

a) Épreuves sur titres comptant pour 5 points, savoir :

Titres universitaires ; titres dentaires, services rendus à l'école ou à la profession ; travaux scientifiques (cinq points).

L'appréciation des titres se fait d'après les dossiers remis par le secrétariat et les explications orales qui pourront être demandées aux candidats.

b) Exécution de plusieurs opérations d'urgence.

Une épreuve écrite comptant pour 30 points et comprenant :

a) Examen d'un malade choisi par le jury, explication clinique de l'affection dont il est atteint et du traitement à instituer.

Le candidat aura un quart d'heure pour examiner ce malade et un quart d'heure pour exposer le résultat de son examen.

b) Exécution de plusieurs opérations d'urgence.

Une épreuve écrite comptant pour 30 points et consistant en dissertation sur un sujet tiré au sort dans une série de huit questions (anatomie, pathologie et thérapeutique bucco-dentaire). Deux heures seront accordées pour ce travail qui sera fait sans l'aide de livres ni de notes.

Les compositions seront lues en présence du jury, qui pourra argumenter les candidats sur le sujet traité.

JURY

Le jury se compose de quatre membres tirés au sort, plus le directeur de l'Ecole.

CLASSEMENT

Le classement des candidats sera opéré d'après le nombre de points obtenus dont le maximum est 65.

Minimum pour être admis : les 2/3 du maximum. Ce minimum obtenu ne donne pas droit à la nomination.

NOMINATION

La nomination est prononcée et proclamée par le Conseil d'administration de l'Ecole, d'après les rapports adressés par le jury du concours, la Commission scolaire entendue. Le candidat déclaré admissible ne pourra faire usage de son titre faisant l'objet du concours que deux ans après sa nomination et son entrée en fonctions.

CONDITIONS D'ADMISSION AU CONCOURS

- 1° Être âgé de 21 ans au moins.
- 2° Jouir en France des droits civils et politiques ou être en instance pour obtenir l'admission à domicile ou la naturalisation.
- 3° N'avoir commis aucun acte entachant l'honorabilité.
- 4° Avoir fait acte de candidature huit jours au moins avant l'ouverture du concours par une demande écrite contenant l'énumération des titres, qualités et travaux, et avoir signé l'engagement de service contenant les obligations inhérentes au parti faisant l'objet du concours d'après les règlements en vigueur.
- 5° Avoir le droit d'exercice légal en France.

Toutes les épreuves sont publiques, sauf l'épreuve sur titres.

AMIS DE LA LANGUE FRANÇAISE

Il vient de se créer une Association littéraire allemande des étudiants à Fribourg-en-Brisgau, les *Amis de la langue française*, qui s'efforcent d'établir des rapports entre étudiants allemands et français en vue de faciliter aux étudiants l'étude de la langue française qu'elle voudrait « fonder sur une base encyclopédique ». Dans les lignes suivantes qui nous sont communiquées, elle expose la manière dont elle croit réaliser son but, espérant, dit-elle, aboutir :

1° En ne se servant exclusivement que de la langue française dans les divertissements les plus divers :

a) Conférences ayant pour sujet : la belle littérature des langues anciennes et modernes, la philosophie, l'histoire, la géographie, l'ethnographie, les sciences naturelles, le droit, l'écono-

mie politique, les beaux-arts et les sports ;

b) Concerts ;

c) Théâtre (représentations de pièces françaises) ;

d) Bals ;

e) Excursions dans les environs de Fribourg, ainsi qu'aux territoires de langue française (Suisse française : Lausanne, Neuchâtel, Fribourg, Genève ; France : Nancy, Besançon, Dijon, Grenoble, Paris ; Belgique : pendant les vacances, à l'Exposition internationale de Bruxelles ; Algérie et Tunisie (mars-avril 1911) ;

f) Championnat de tennis ;

g) Fêtes équestres.

2° En liant des relations avec des représentants d'universités de langue française, soit par visites, soit par correspondances.

La première soirée de cette Association a eu lieu le 4 juin 1910, au siège de la réunion. Voici quel en était le programme :

1° Conférence introduisant aux tendances des « Amis de la langue française » : *La nécessité d'une éducation encyclopédique pour chaque homme de sciences* ;

2° Court débat ;

3° Constitution du bureau de la société (élection des fonctionnaires) ;

4° Journal des « Amis de la langue française » ;

5° Salle de lecture ;

6° Statuts de la société ;

7° Concours d'étudiants de langue française (échange de correspondances, etc.) ;

8° Cotisation des membres ;

9° Discussion sur l'ordre du jour de la prochaine soirée.

La soirée s'est terminée par un divertissement musical.

Nous applaudissons à cette initiative à laquelle nous apporterons bien volontiers notre collaboration.

Une soirée littéraire italienne

La Société des *Serate italiane*, fondée à Lyon il y a deux ans par M. Maurice Mignon pour propager la connaissance de la langue et de la littérature italiennes, a donné le mercredi 8 juin, au Palais de la Bourse, sa grande fête annuelle, sous la présidence effective de M. le comte Carlo Serra, officier de la Légion d'honneur, consul général d'Italie.

M. Emile Bertaux, professeur d'histoire de l'art moderne à la Faculté des lettres, prononça une allocution que nous voudrions pouvoir reproduire ici, tellement elle était riche d'idées et de faits. Il montra tous les liens qui unissent la ville de Lyon à l'Italie, et il n'eut pas de peine, en jetant un coup d'œil sur le passé, à évoquer tels noms glorieux de banquiers, d'artistes, de commerçants et de littérateurs, qui sont de purs noms de familles florentines ou lucquoises : beaucoup de ces noms, aujourd'hui modernisés, n'auraient besoin que d'un accent pour reprendre leur forme italienne. Dans un tel milieu, une œuvre comme celle des *Serate italiane* vient naturellement à sa place : les réunions hebdomadaires de la rue Vauban, qui sont des causeries agréables de lectures et d'auditions des poètes et des romanciers italiens modernes, parfois même d'exécutions musicales et de chants, et de brèves représentations dramatiques, constituent un foyer d'italianisme des plus précieux destiné à répandre dans le grand public lyonnais ce que la langue toscane a de plus pur et ce que la littérature italienne a de plus choisi.

D'autres œuvres viendront bientôt s'ajouter à l'œuvre entreprise avec tant de bienveillance par la jeune société des *Serate italiane* : il y a longtemps déjà que l'excellent directeur de ce journal, prêt à soutenir toutes les nobles causes, forme le projet d'une sorte d'*Université populaire italienne*. Ces jours derniers, M. le consul général d'Italie manifestait le désir de voir se créer à Lyon, avec le concours

des principaux membres de la colonie, une section permanente de la *Dante Alighieri*. Enfin, tout récemment, M. Maurice Mignon proposait à un certain nombre de professeurs de langue italienne des trois ordres d'enseignement, venus à son appel du Rhône et des départements limitrophes, de fonder une *Société lyonnaise d'études italiennes*, comparable à celle qu'a fondée à Paris Jules Simon pour tenir le public au courant des grandes questions économiques, sociales et littéraires de l'Italie, au moyen d'une série de conférences annuelles faites par des spécialistes.

M. Emile Bertaux, à la fin de son allocution, s'étonna justement que la ville de Lyon, attachée à l'Italie, dans son avenir comme dans son passé, par tant d'intérêts matériels et moraux, ne possédât pas un enseignement complet de l'italien, du moins à l'Université : alors que deux professeurs agrégés d'italien sont en exercice au Lycée Ampère, l'enseignement n'est donné aux dix-neuf étudiants de la Faculté que par un chargé de conférences, qui dispose de deux heures officielles par semaine pour préparer ses élèves aux divers ordres de licence et lettres, au professorat des lycées et collèges, au professorat des écoles normales et aux divers concours de l'enseignement primaire. C'est là une situation dont les étudiants sont les premiers à souffrir, et qu'une ville telle que Lyon ne peut pas laisser se prolonger. M. Emile Bertaux parla aussi de la coopération de l'Université lyonnaise à l'Institut de Florence, et regretta que Lyon se soit laissé devancer par Grenoble dans le mouvement des études italiennes, dont la patrie de Louise Labé a toujours été et doit redevenir le centre naturel et incon-

testé. M. Maurice Mignon, professeur au Lycée et à la Faculté des lettres, fit une conférence en langue italienne sur le drame célèbre de Sem Benelli, *La Cena delle Beffe*. Par l'analyse approfondie du caractère des deux principaux personnages, Neri et Giannetto, il essaya de montrer l'antagonisme des deux forces qui entrent en lutte à Florence dès le moyen âge, qui représentent au fond le combat éternel de l'esprit contre la puissance brutale, et qui rejoignent, par delà les lettres et les arts, dans la pénombre mystérieuse de l'âme florentine, modelée sur son ciel et sur sa campagne, les deux tendances au *soave* et à l'*austero* qui la caractérisent si pleinement, à condition de pousser le *soave* jusqu'à la perfidie dans la douceur, et l'*austero* jusqu'à la cruauté dans la rudesse. Neri personnifie la violence, et Giannetto la ruse ; mais, sous les Médicis, la violence s'est faite rusée, et la ruse violente ; il arriva une époque où les deux s'unirent chez cette espèce de surhomme qui a nom Benvenuto Cellini : ce sera la fin de la Renaissance. Dans le drame italien, nous sommes au stade intermédiaire, celui où la *beffa*, consciente de son pouvoir, recule devant les crimes qu'elle va commettre : c'est ce qui fait le caractère tragique de Giannetto. L'œuvre de Sem Benelli nous met sous les yeux toute la tragédie du *Quattrocento*, impuissant à lutter contre l'ironie qui le dévore, et victime de l'esprit critique né avec Burchiello. M. Maurice Mignon a montré aussi, dans le personnage de *Ginevra*, tout cet autre côté de la Renaissance qui s'inspire de l'amour et de la femme, et qui chante la volupté de vivre dans la *Primavera* de Botticelli et dans les *Chansons de mai* d'Ange Politien. En terminant, il a loué la facture exquise de la *Beffa* de Jean Richepin, où le poète a mis le meilleur de son talent si riche et si coloré ; mais où l'on ne sent peut-être pas assez toute la complexité obscure de l'âme florentine de l'époque du Magnifique.

Les membres de la Société ont représenté l'acte III de la *Cena*, le plus suggestif de l'œuvre. M. Carlo Rapelli, dans le rôle de Neri, et Mlle Marcelle Roy, dans celui de Lisabetta, ont figuré avec émotion la scène de la folie ; M. Casabianca a bien rendu

l'ironie effrayante de Giannetto ; MM. Bice Kuhfus et Egle Bulgarelli, MM. Massoni, Bertrand et Bidaud, ainsi que M. Bardi, ont droit à tous nos compliments. M. Antonini et Mlle Cl. Gauthier, lauréate du conservatoire, qui dirigeait l'orchestre, ont exécuté la partie musicale.

CÉRUSE ET SATURNISME

En lisant *La Céruse*, où M. Thibaut, p. à la Martinière, expose le résultat de son enquête sur le sujet, naguère tant controversé, nous avons cru trouver une occasion favorable pour reprendre contact avec le saturnisme.

Je n'essaierai pas de faire l'éloge de ce travail, qui porte une préface de M. le pr^s Causse, ni d'en risquer une pâle analyse... il faut le lire. Mais laissant de côté certaines considérations d'ordre commercial qui y sont développées, nous pourrions dans cette monographie, et pour en citer des extraits, au titre d'illustration des généralités qui suivent.

Au nombre des corps qui entrent dans la constitution de nos tissus, oxygène, hydrogène, azote, carbone, soufre, phosphore, chlore, fluor, sodium, potassium, calcium, magnésium, silicium, fer, l'on ne trouve pas le plomb ; et l'imprégnation continue par ce métal devient un danger. Elle produit de graves désordres organiques connus en pathologie sous le nom de saturnisme. Par les muqueuses digestives ou pulmonaires, ou par la peau, le poison s'introduit dans le sang, qui le véhicule : une partie est éliminée par les émonctoires naturels, l'autre se fixe dans les tissus, formant des albuminates de plomb. Suivant les individus ou le degré d'accumulation du toxique, c'est alors l'anémie simple, la traditionnelle colique de plomb, une maladie chronique du foie, des reins, du poulmon, du système neuromusculaire, la perte de la vision, l'hygiène, la goutte, etc., dus en partie à cette propriété des composés plombiques, de diminuer d'une façon persistante le calibre des vaisseaux, qu'ils empoisonnent. De là, en thérapeutique, l'emploi comme vaso-contrictif, de l'eau blanche, de la pommade à l'iodure de plomb, des emplâtres de céruse, de litharge et de minium.

Les occasions accidentelles d'intoxication saturnine sont fréquentes : grains de plomb laissés au fond des bouteilles ; étamage et soudure des boîtes de conserve ; chromate de plomb pour teindre la laine, la soie... et colorer frauduleusement le beurre ; revêtement des citernes ; tuyaux de conduite des eaux potables et jusqu'à certains fards et cosmétiques. Mais particulièrement graves sont les intoxications professionnelles, parce que, en quelque sorte obligatoires : extractions minières du sulfure (galène), du carbonate (cérusite), des phosphates et arsénates de plomb, où les ouvriers meurent jeunes ; fonderies de bronze et de plomb ; traitement des plombs argentifères ; étamage de nos casseroles, où les frotteurs et gourmets absorbent le métal les uns en vapeurs, les autres en particules solides ; fabrication et manipulation des caractères d'imprimerie, des soldats de plomb,

etc. ; industrie chimique des couleurs pour peinture, teinture et papiers peints ; vernissage, émaillage et décoration des faïences et poteries où les oxydes de plomb, la céruse et le sulfure de plomb sont utilisés par quantités ; travail du cristal — en réalité un silicate de potasse et de plomb ; fabrication des accumulateurs d'automobiles, par le « malaxage » au minium et à la litharge, des plaques de plomb ; certaines trempe d'outils, où l'acier, chauffé au rouge est plongé dans un bain de plomb fondu ; clouage des peintures à sec. En 1903, la Chambre des députés vota : 1° la prohibition de la céruse et de l'huile de lin lithargée pour les opérations de rebouchage et d'enduisage ; et 2° la suppression de la céruse en peinture dans un délai de trois ans — sauf exception, après avis des commissions compétentes. Mais en 1906, après trois années de réflexion, le Sénat faisant machine arrière, adopte les systèmes belge et allemand, à savoir la réglementation pure et simple, et autorise à nouveau la céruse et les autres composés plombiques... dans le bâtiment.

Or, d'après M. Thibaut, « la céruse est connue depuis la plus haute antiquité » ; Nicander, un siècle avant J.-C., décrit l'empoisonnement par cette drogue. Dans les temps modernes, Skragge, en 1764, et les médecins anglais de l'époque signalent la fréquence de la « goutte fixe » chez les cérusiers et autres ouvriers du plomb.

La littérature médicale du XIX^e siècle abonde en informations à cet égard. Citons : Méral, 1812 ; Palais, 1825, la colique métallique ; Bréchet, 1834 ; Traquerel, 1839, les maladies saturnines, les accidents de la céruse ; Chevalier, 1836, la colique de plomb chez les cérusiers. De 1844 à 1846, dit Layet, les hôpitaux de Paris accusent 1450 cas de colique de plomb, dont 120 imprimeurs, 33 potiers ou émailleurs, 35 ouvriers fabricant les cartes à jouer, puis d'artisans, bijoutiers, lapidaires, ouvriers en papiers peints, polisseurs de cristal et surtout cérusiers et peintres. En 1850, Brachet traite de la colique de plomb ; en 1867, Garrod montre que l'intoxication saturnine s'oppose à l'élimination de l'acide urique, favorise le développement de la goutte. Constantin Paul, 1872 ; Gallard, goutte saturnine, 1893, etc., etc.

Il fallait donc songer à la prophylaxie. « Dès 1779, Courtois, préparateur du chimiste Guyton de Morveau, préconise le blanc de zinc, inoffensif, en remplacement de la céruse. » En 1808, Molleval, et d'autres après lui, réclament la même substitution, qui toutefois ne se généralisa que vers 1860, après les travaux de Jean Leclaire. Ce peintre, inventeur d'un procédé économique de fabrication du blanc de zinc, vendit d'ailleurs ses brevets à la puissante Société des Mines et Fonderies de zinc de la Vieille-Montagne... désormais acquies à la cause. Puis les officiels prirent parti : en 1849, le ministère des travaux publics ; en 1850, la ville de Paris ; en 1852, le ministère de l'intérieur, fût prescription ou invite d'employer le blanc de zinc, pour les travaux relevant de leurs administrations.

Placé dès le début, par les circonstances, au premier plan, le danger de la céruse chez les peintres capivait ainsi l'attention ; et à l'heure qu'il est, très fâcheusement, il symbolise encore, aux yeux du plus grand nombre, le péril du plomb.

Ainsi le décret de 1902 enjoint aux entrepreneurs d'exiger de leurs ouvriers des précautions de propreté spéciale, et interdit le grattage et le pon-

cage des peintures à sec. En 1903, la Chambre des députés vota : 1° la prohibition de la céruse et de l'huile de lin lithargée pour les opérations de rebouchage et d'enduisage ; et 2° la suppression de la céruse en peinture dans un délai de trois ans — sauf exception, après avis des commissions compétentes. Mais en 1906, après trois années de réflexion, le Sénat faisant machine arrière, adopte les systèmes belge et allemand, à savoir la réglementation pure et simple, et autorise à nouveau la céruse et les autres composés plombiques... dans le bâtiment.

Or, d'après M. Thibaut, « la céruse est connue depuis la plus haute antiquité » ; Nicander, un siècle avant J.-C., décrit l'empoisonnement par cette drogue. Dans les temps modernes, Skragge, en 1764, et les médecins anglais de l'époque signalent la fréquence de la « goutte fixe » chez les cérusiers et autres ouvriers du plomb.

La littérature médicale du XIX^e siècle abonde en informations à cet égard. Citons : Méral, 1812 ; Palais, 1825, la colique métallique ; Bréchet, 1834 ; Traquerel, 1839, les maladies saturnines, les accidents de la céruse ; Chevalier, 1836, la colique de plomb chez les cérusiers. De 1844 à 1846, dit Layet, les hôpitaux de Paris accusent 1450 cas de colique de plomb, dont 120 imprimeurs, 33 potiers ou émailleurs, 35 ouvriers fabricant les cartes à jouer, puis d'artisans, bijoutiers, lapidaires, ouvriers en papiers peints, polisseurs de cristal et surtout cérusiers et peintres. En 1850, Brachet traite de la colique de plomb ; en 1867, Garrod montre que l'intoxication saturnine s'oppose à l'élimination de l'acide urique, favorise le développement de la goutte. Constantin Paul, 1872 ; Gallard, goutte saturnine, 1893, etc., etc.

D'ailleurs, à en croire M. Thibaut, il ne faut rien exagérer ; nous citons : « les saturnins actuels sont pour la plupart des saturnins de vieille date, et leur saturnisme date de l'époque où ils étaient obligés de se livrer à l'opération du broyage » ; « à l'Hôpital-Dieu, à Lyon, il s'est produit, en deux ans, 3 décès (trois) de peintres, « de nos saturnins » ; les ouvriers « soigneux et sobres, capables de prendre certaines précautions élémentaires, de deviennent pas saturnins » ; « les peintres saturnins sont le plus souvent des alcooliques » ; « les peintres eux-mêmes sont en général et en tout cas réfractaires à la suppression de la céruse », etc...

Il s'est même trouvé des patrons qui, plus optimistes encore, réduisant la prophylaxie à l'interdiction de l'absinthe, de la cigarette et des apéritifs... et un groupe de peintres gascons qui ne craint pas d'appliquer à la loi de 1902 sur la prohibition de la céruse, la facétieuse qualification de « gaffe hygiénique la plus inutile du siècle » !

Nul doute que cette sorte de négation préalable du saturnisme professionnel parte d'un bon naturel, s'efforçant d'encourager les ouvriers pusillanimes. Mais en toute bonne expérience vécue, l'on ne saurait guère se départir à notre époque, de l'idée plus humaine et plus sage, de M. le prof. Cazeneuve, « qui estime que le projet voté par la Chambre, en 1908, se défend très bien ».

Et nous n'hésitons pas à conclure, d'ailleurs, avec M. Thibaut, que « ce qui existe ici, en réalité, c'est la question du plomb ». En effet, la céruse est le « poison des peintres », mais le mi-

nium est le « tombeau des potiers », et il est nombre d'autres formes industrielles ou chimiques du plomb, causant des ravages chez les ouvriers, qui tous ne maintiennent pas le pinceau.

Et c'est sans doute ce qui a amené l'auteur de *La Céruse* à imaginer une solution purement fiscale, capable de diminuer progressivement la consommation du plomb en France : il propose de frapper le métal toxique de 10 fr. à 20 fr. d'impôt par cent kilogramme, p. c., au lieu de 14 francs, droit actuel. Le Trésor encaisserait ainsi 5 à 10 millions « pour la totalité du plomb employé dans l'industrie ».

A qui donc, dans notre généreuse et laborieuse cité, va revenir l'honneur de l'initiative de la nouvelle Chambre d'industrie ? — A moins toute fois que nos élus préfèrent classer le mal de plomb comme maladie professionnelle engageant la responsabilité des employeurs.

D^r J.-M. GRANDJEAN.

SESSION D'EXAMENS

UNIVERSITÉ DE DIJON
Session de juillet 1910

BACCALAUREAT

La session ordinaire de juillet 1910 s'ouvrira, dans l'Académie de Dijon, le lundi 4 juillet, à 7 heures du matin pour les examens du baccalauréat, savoir :

- 1° Baccalauréat de l'enseignement classique, 2^e partie (lettres-mathématiques) ;
- 2° Baccalauréat de l'enseignement moderne, 2^e partie (lettres-sciences) ;
- 3° Baccalauréat de l'enseignement moderne, 2^e partie (lettres-mathématiques) ;
- 4° Baccalauréat de l'enseignement secondaire, 1^{re} partie (sciences-langues vivantes) ;
- 5° Baccalauréat de l'enseignement secondaire, 2^e partie (mathématiques).

Par décision de la Faculté, les épreuves écrites auront lieu dans les centres suivants : Dijon, Auxerre, Beaumont, Nevers et Troyes.

Chaque candidat indiquera, dans sa demande, le centre où il désire subir ses épreuves. Il recevra, en même temps qu'un bulletin de conscription, un avis qui lui fera connaître le local où il devra se présenter, ainsi que le jour et l'heure.

Les épreuves orales auront lieu toutes à Dijon ; elles commenceront quelques jours après les épreuves écrites. Les candidats admissibles dans chaque département seront convoqués en temps utile.

Inscriptions

Les demandes d'inscriptions seront reçues au secrétariat de la Faculté, du 23 mai au 11 juin. Passé cette date, aucune inscription ne sera acceptée.

Chaque candidat, en s'inscrivant, devra déposer, ou faire déposer, ou adresser par la poste :

- 1° Son acte de naissance, dûment légalisé et constatant qu'il est âgé de 16 ans au moins (tout candidat dont l'acte de naissance aurait déjà été envoyé et serait resté à la Faculté, n'aura pas besoin de fournir un nouvel extrait de son acte de naissance) ;
- 2° Une demande d'admission à l'examen, écrite en entier de sa main sur papier timbré et signée de ses nom et prénoms et, s'il est mineur, suivie de l'autorisation de son père ou de sa mère si elle est veuve ou tutrice, ou de son tuteur. Les signatures devront être légalisées chacune par le Maire de la commune où réside le signataire. La demande du candidat et l'autorisation des parents seront rédigées conformément aux modèles officiels.

Le candidat qui se fait inscrire par correspondance est prié de joindre à ces documents les certificats d'études physiques, chimiques et naturelles.

Les candidats appartenant à des éta-

blissements de l'Académie de Dijon pour produire leur livret scolaire. Ils devront le remettre avant le 20 juin. Ce livret sera retiré après les épreuves par chaque candidat. La Faculté ne répond pas des livrets égarés ou abandonnés. Il ne sera accepté aucun livret provenant d'une autre académie.

Les candidats demanderont très exactement, dans leur demande, leur adresse ainsi que celle de leur père ou tuteur.

Ceux qui auraient subi devant une autre Faculté l'examen de la première partie sont invités à demander au secrétaire de cette Faculté le transfert de leur dossier à la Faculté des Sciences de Dijon. Si la première partie a été subie à l'Université de Dijon, il suffira de le mentionner sur la demande d'inscription et de dire à quelle époque a eu lieu la réception.

Les candidats à la première partie du baccalauréat de l'enseignement secondaire (sciences-langues vivantes) devront faire connaître la composition de leur choix pour la langue étrangère (allemand, anglais, espagnol, italien ou russe), ainsi que les deux épreuves orales de langues vivantes d'une part, obligatoirement sur l'allemand ou l'anglais, l'autre sur l'allemand, l'anglais, l'espagnol, l'italien ou le russe.

Les candidats à la seconde partie du baccalauréat (nouveau régime) auront à indiquer la série de première partie subie par eux antérieurement avec la date de réception.

Les candidats précédemment ajournés à la deuxième partie, qui voudraient, en se représentant, opter pour le régime sous lequel ils ont subi la première fois les épreuves de leur examen, devront, dans leur demande, faire connaître leur désir et indiquer la date à laquelle a eu lieu leur ajournement.

Les candidats qui désirent se présenter dans la même session à deux des séries de la 1^{re} partie ou aux deux séries de la 2^e partie, devront le spécifier dans leur demande, qui sera d'ailleurs déposée au secrétariat en deux exemplaires établis sur timbre.

Il est rappelé aux candidats de la 1^{re} partie se présentant à deux séries dans la même session, qu'ils ne pourront subir les épreuves de la seconde série en date qu'autant qu'ils auront passé avec succès le premier examen.

Il est expressément recommandé, dans l'intérêt des candidats, de fournir avec soin les renseignements ci-dessus.

CERTIFICATS D'ETUDES SUPERIEURES

La Faculté délivre les certificats suivants :

- 1° Calcul différentiel et intégral ;
- 2° Mécanique rationnelle ;
- 3° Astronomie ;
- 4° Physique générale ;
- 5° Physique industrielle ;
- 6° Chimie générale ;
- 7° Chimie industrielle et agricole ;
- 8° Zoologie ;
- 9° Botanique ;
- 10° Géologie ;
- 11° Minéralogie ;
- 12° Physique, Chimie et Histoire naturelle.

La session des examens pour les Certificats d'études supérieures s'ouvrira, devant la Faculté des Sciences de l'Université de Dijon, le mardi 28 juin, à 7 heures du matin.

Les demandes d'inscriptions devront être faites sur papier timbré à 60 centimes et adressées au secrétariat de la Faculté, du 1^{er} au 11 juin. Les candidats y joindront leur acte de naissance et leur diplôme de bachelier. Ils transmettront des copies de leurs inscriptions trimestrielles et de leur assiduité aux travaux pratiques réglementaires.

CERTIFICAT D'ETUDES PHYSIQUES, CHIMIQUES ET NATURELLES

La session des examens pour le certificat d'études physiques, chimiques et

naturelles (P.C.N.) s'ouvrira le vendredi 24 juin, à 8 heures du matin.

Les candidats devront être pourvus des quatre inscriptions trimestrielles réglementaires et se faire inscrire pour l'examen au secrétariat de la Faculté, du 1^{er} au 11 juin.

COURS DE VACANCES

Cours de vacances de M. Carlot (4^e année), à l'Institut orthopédique de Berck, en 7 jours, de 8 h. du matin à 7 h. du soir.

Enseignement de l'orthopédie indispensable aux médecins et du traitement des tuberculoses externes, déviations, maladies des os et des articulations, etc.

Neuf heures avec présentation de malades, démonstrations. Exercices pratiques individuels.

Pour tous les renseignements, s'adresser au docteur Fouchet, à Berck-Plage (Pas-de-Calais).

CONFÉRENCIER DE L'ÉCOLE MODERNE

Vendredi 17 juin, à 8 h. 30 du soir, aura lieu une conférence en italien, de M. le docteur en philosophie Carlo Rapetti, professeur d'italien à l'Ecole moderne sur le sujet : *J. Mille*, avec auditions de vers inédits de Garibaldi. Des cartes d'invitation gratuites sont délivrées à l'Ecole moderne de langues étrangères, 32, rue de la République.

BIBLIOGRAPHIE

LA GRANDE-REVUE (14^e année), ne publie que de l'inédit. Chaque numéro, 24 pages grand in-8°, orné de croquis d'art. — Abonnements : un an, Paris, 20 fr. ; province, 20 fr. ; union postale, 25 fr. Le numéro, 1 fr. 50. — 37, rue de Constantinople, Paris.

Sommaire du numéro du 10 juin :

Berlioz : Lettres inédites à Jules Janin. — André Suarès : Voyage du Condottiere (III). — Ch. Beauquier, député : La Législation sur la protection des paysans. — Marguerite Audoux : Marie-Claire (fin). — E.-Jacques Dalcroix : Le rythme au théâtre. — Gabriel Maurière : Morceau par morceau ; Emile Maurière : Une conception nouvelle des services publics.

Pages libres. — Jules-L. Puech : La Grèce de Balthus. — André Tibal : Le livre du génie en Allemagne. — Pierre Brizon : L'Histoire des Riches.

A travers la Quinzaine : Pol Varton : L'enseignement en Indo-Chine. — Jacques Copeau : Jacques Abban. — Louis Laloy : On ne badine pas avec l'amour. — Pierre Hupp : Exposition George Desvallières. — J. Ernest Charles : Jules Renard. — G. Wilmette : Les élections belges. — M. Harry : La Nouvelle Expérience de R. P. en Belgique.

L'Egrugeoir. — Revue des revues. — Memento Bibliographique. — Livres d'occasion. — Correspondance. — La Vie curieuse.

REVUE HEBDOMADAIRE. — Anvoi, sur demande, 8, rue Garancière, Paris, d'un numéro spécimen et du Catalogue des primes de librairie (26 francs de livres par an).

Sommaire du N° du 18 juin

Partie littéraire : Duc d'Almale et Cuvillier-Fleury : Correspondance inédite. — Maurice d'Ocagne : L'Ecole Polytechnique et la formation des ingénieurs. — Robert Valéry-Radot : Leur Royaume (IV). — F. Dupin de Saint-André : Une Fondation de reli-

Académie Française

Réponse de M. le Marquis de Ségur
(suite)

Cette ardeur révolutionnaire se tempère par un intelligent eclectisme. Deux genres de pièces, deux genres opposés l'un à l'autre et n'ayant d'autre lien qu'une semblable infortune — à savoir les pièces de poètes et les pièces réalistes — languissaient, en ce temps, dans l'attente d'un public. L'audacieux novateur convia les uns et les autres au festin. A son appel, vieux romantiques et jeunes naturalistes tressaillèrent d'allégresse. Il apportait la consolation aux premiers, aux seconds l'espérance. Ce fut surtout à la jeunesse, comme il est ordinaire, que la fortune accorda ses faveurs. Vainqueur dans le roman, jusqu'alors le naturalisme n'avait pas conquis le théâtre. Non que la formule réaliste n'eût jamais affronté les planches ; Becque avait fait la « Parisienne » ; mais, sauf d'assez rares exceptions, l'école nouvelle n'avait pas encore rencontré une salle et un public. Grâce au Théâtre-Libre, elle prit une éclatante revanche. Elle eut, il faut l'avouer, le triomphe insolent. Sous prétexte de vérité, on ne nous montra plus de la nature humaine que les plus répugnants ou les plus effrayants aspects. Ce fut l'âge héroïque du pessimisme outré, de la « roserie » féroce et de l'horreur macabre. Et l'auditoire acceptait tout ; il n'avait ni nausées, ni protestations, ni révolte, pareil à ce bourgeois candide qui,

d'après la légende, écoutait jadis, sans broncher, les effrayantes confidences de Baudelaire : « Avez-vous mangé de la cervelle de petit enfant ? Cela ressemble à des cerneaux, et c'est excellent ! »

Au plus fort de cette crise, vous apparûtes, monsieur, vos « Ménages d'artistes », à la main. Si habité qu'il fût aux fantaisies de ses fournisseurs attirés, le directeur, en vous lisant, n'avait pu réprimer un sursaut d'étonnement, car cette œuvre d'un débutant était d'une nouveauté troublante, d'une témérité prodigieuse et touchant à l'extravagance. L'auteur — le croirait-on ? — défendait sans vergogne la morale contre le caprice, la famille contre le désordre ; on voyait un intérieur bourgeois que ne souillaient pas tous les vices ; toutes les vertus n'étaient pas réfugiées sur les hauteurs sacro-saintes de la Butte. Comme, en dehors de ces hardiesses, la pièce ne manquait pas de force dramatique, qu'elle renfermait plusieurs scènes belles, venues, les spectateurs, d'abord surpris, s'accoutumèrent tant bien que mal de cette honnêteté scandaleuse. Le succès fut même assez vif pour vous encourager à passer à la récidive.

Votre premier essai avait été un coup d'audace ; le second fut un coup de maître. Ce fut une soirée triomphale, celle où vint au monde cette inoubliable « Blanchette », jouée, depuis, six ou sept cents fois sur toutes les scènes de l'ancien et du nouveau monde. La pièce est-elle, comme l'ont cru certains gens, dirigée contre l'instruction, contre l'ascension des classes pauvres ? Non certes, pas plus que l'« Evasion » n'est dirigée contre la science. Elle se borne à prendre à partie cette superstition un peu naïve qui fait de l'instruction une infallible pan-

cée, à tracer le tableau réel et saisissant des ravages que peut exercer, dans un cerveau médiocre, un enseignement qui dépasse sa capacité naturelle. Fénelon disait déjà de l'espérance des jeunes filles : « On ne réservoir si petit et si précieux, on ne doit verser que des choses exquis-ses. » Vous ne faites qu'appliquer à la démocratie le prudent conseil de Fénelon. Aujourd'hui comme alors, le grand art de l'éducation consiste à doser le savoir d'après la force intellectuelle de celui auquel on l'inculque. Exagérer la dose, c'est faire des déclassés, espèce lamentable entre toutes. Tout être a droit de chercher à s'élever au-dessus de sa condition et de son milieu d'origine, pourvu qu'il soit, par le cœur et l'esprit, supérieur à ce milieu et à cette condition. Ces simples vérités, trop souvent mécon-nues, sont celles auxquelles vous apportiez l'appui d'un lumineux bon sens, d'une observation pénétrante, d'une puissance dramatique qui, dès la première scène, prend le spectateur aux entrailles et le mène tout haletant jusqu'à la scène finale.

Le retentissement de « Blanchette » n'eût pas seulement pour résultat de vous mettre hors de pair, de faire d'un nom hier obscur, un nom déjà presque célèbre, mais il marqua, pour ainsi dire, une date dans l'histoire du théâtre. L'heure avait, en effet, sonné où le public, si longtemps benoîte, commençait, sans s'en rendre compte, à se lasser des mets faisandés et poivrés dont on l'avait, depuis plusieurs années, exclusivement nourri. Certaines personnes, d'un esprit perspicace, se demandaient si, dans la vie, il n'existe vraiment que des gredins, des escrocs et des filles, s'il ne s'y trouve aussi parfois des êtres sages, qui,

sans prétendre à la perfection absolue, méritent pourtant moins de mépris et de haine que les autres, et qu'on appelle les honnêtes gens. Vous vîntes à point nommé pour justifier cette découverte, et vous eûtes, du même coup, comme la révélation de la voie que vous deviez suivre. Après des pièces frénétiquement cruelles, auxquelles répugnait votre cœur, et des pièces de simple amusement qui ne peuvent lui suffire, germe dans votre esprit la notion d'un « théâtre utile », qui n'est pas tout à fait le théâtre d'idées, et dont la fonction essentielle est moins de faire penser que de faire mieux agir. Vous limitez votre horizon, pour l'embrasser plus aisément ; vous spécialisez votre action, pour la rendre plus efficace.

Dans cet ordre d'idées, les grands sujets ne manquaient pas. Les grands sujets, d'ailleurs, ne manquent à qui les cherche. On pourrait même dire qu'ils foisonnent, qu'il n'est qu'à étendre la main pour les saisir au vol. Mais, pour les traiter avec fruit, il faut des qualités, des dons, même des vertus, qui ne sont pas l'apanage du vulgaire. Il y faut l'abondance de la foi : pour convertir autrui, il faut être croyant soi-même ; un apôtre ironique serait un déplorable apôtre. Il y faut une espèce de bravoure ignéne qui ne tient pas compte du danger qui affronte sans fléchir le sourire moqueur des sceptiques. Il y faut, enfin et surtout, assez de force et de talent pour être original dans un domaine où la banalité vous guette, pour échapper à cette morne froideur qui est l'écueil propre aux moralités, comme les appelle nos pères, pour y souffler la flamme, le mouvement et la vie. Foi, courage et vigueur, ce sont, monsieur, vos caractéristiques. Quelle que fût votre modestie, vous en

aviez conscience. Comment eussiez-vous hésité à marcher de l'avant ? Vous amis, dès cette heure, vous aviez baptisé « le Tolstoï du faubourg du Temple » ; comment n'eussiez-vous pas tâché à justifier un si glorieux surnom ?

De cette source d'inspiration procède la longue série des pièces sur lesquelles s'est fondée votre célébrité. Toutes ont pour origine l'observation d'un vice ou d'un fléau social, d'un examen réfléchi, ou quelquefois un fait récent, vous a démontré le danger. Par exemple, vous êtes frappé de la déformation produite, en quelques âmes faibles et sans défense, par la pratique du métier politique, des compromissions de conscience auxquelles elles se laissent entraîner et vous écrivez « l'Engrenage », cet imputable tableau des mauvaises mœurs parlementaires. Vous remarquez à quels abus peut donner lieu l'exercice de la charité ; il vous déplaît que le malheur d'autrui ne soit pour certains gens qu'un prétexte de fêtes, de toilettes et de bavardages, que l'on danse pour un incendie, qu'on organise une comédie pour une inondation et des tableaux vivants pour un tremblement de terre ; et vous démasquez àprement, dans votre pièce des « Bienfaiteurs », cette hypocrite profanation de la charité véritable. Loin de vous la pensée de condamner la bienfaisance ; mais vous estimez que l'aumône, faite sans chaleur et sans élan, ne remédie et ne suffit à rien, qu'il faut, comme dit Pascal, « servir les pauvres, pauvrement », avec cette grâce discrète, cette douceur attendrie, qui ajoutent au bienfait comme un rayonnement de bonté.

On vous raconte un jour l'histoire d'un nouveau-né succombant faute de soins, dans un lointain village, tandis que la

mère, à Paris, alimente de son lait un enfant étranger. Votre imagination s'échauffe et votre cœur s'émue. Vous vous représentez les suites cruelles qu'enlaine dans le pays où elle fleurit, l'industrie nourricière, déprimante et débilitante du mari, démolissant de la femme, jetée dans un milieu nouveau et dans l'éblouissement d'un luxe corrompeur. De là, « les Remplaçantes », dont la sévère leçon est égayée d'un croquis de mœurs villageoises que n'eût pas renié Maupassant. Enfin, et je veux terminer par la ce rappel incomplet de vos heures de triomphe, vous vous haussez dans « la Robe rouge » à la satire d'une grande institution sociale, et vous vous en prenez à la magistrature. L'attaque est vive, mordante, mesurée cependant, d'autant plus redoutable. Nulle venalité chez vos juges, point de malhonnêteté consciente ; mais la « fièvre de l'avancement » qui fausse la droiture naturelle, la justice regardée comme un métier qui doit nourrir son homme, et la routine enfin, qui fait du magistrat un simple rouage automatique de la grande machine à punir. Et sans doute, ces faiblesses sont un peu celles de toutes les professions, mais combien plus graves et dangereuses, lorsqu'il s'agit d'une mission effrayante, sacrée, pressentie divine, lorsqu'il s'agit d'hommes qui tiennent en leurs mains l'honneur, la liberté, la vie de leurs concitoyens ! La thèse est passionnante, l'action sobre, rapide et du plus poignant intérêt. Jamais, je crois, comme en cette pièce, ne se sont affirmés vos dons de dramaturge ; aucun ne montre plus à découvert votre cœur généreux, rude aux puissants et tendre aux misérables. En la relisant récemment, il me venait à la mémoire cette

gion : Mary Baker Eddy (II). — Jean Morgan : L'Erreur de madame de Rives. — André Chaumel : Le Mouvement des Idées. Un Homme de lettres : Jules Renard.

Les Faits et les idées au jour le jour. — Revue des revues françaises et étrangères. — Lie Vie mondaine et familiale. — La Vie musicale. — La Vie pratique et médicale. — Chroniques agricole, sportive et financière.

Partie illustrée : Correspondance du duc d'Aumale. — Une fondatrice de religion. — L'école polytechnique. — Le renouveau de la vie. — Les obsèques des victimes du viols. — Les morts. — Le retour « Pluviose ». — A l'Exposition de Bagnat. — Annexion de la Bosnie-Herzégovine.

L'Instantané », partie illustrée de la « Revue Hebdomadaire », tiré chaque semaine sur papier glacé, peut être relié à part à la fin de l'année. Il forme deux volumes de 300 pages.

SCIENTIA, revue internationale de synthèse scientifique. 4 numéros par an, de 280-300 pages chacun. Editeur pour la France : Félix Alcan, Paris. Prix de l'abonnement : 25 francs.

Sommaire du premier numéro 1910 :

P. Lowell : Mars est-il habité ? — G. Brunhes : La diversité de fortune des deux principes de la thermo-dynamique. — R. Hoebner : La valeur biologique des colloïdes. — G. Galeotti : Les théories sur l'immunité. — P. Janet : Le subscient. — F.-Y. Edgeworth : De l'usage du calcul différentiel en économie. — E. Rignano : Le phénomène religieux. — V. Scialoja : L'arbitraire du législateur dans la formation du droit. — H. Ziehen : La culture intellectuelle de notre temps.

Cette revue, fondée pour contre-balancer les effets fâcheux de la spécialisation scientifique à outrance, a su gagner en trois années d'existence, grâce à la collaboration des autorités scientifiques les plus éminentes de l'Europe et de l'Amérique, la faveur de tous ceux qui s'intéressent aux questions scientifiques générales. Elle a déjà publié, en effet, ces travaux de MM. Poincaré, Picard, Tannery, Borel, Boutroux, Volterra, Levi, Enriques, Zeuthen, Arrhenius, Georges Darwin, Schiaparelli, Seeliger, Lowell, Ritz, Fabry, Brunhes, Zeeman, Soddy, Ostwald, Wallerant, Lehmann, Sommerfeld, Ciamician, Bruni, Bottazzi, Hoebner, Fredericq, Demoor, Boruttau, Foà, Dionisi, Galeotti, Ebstein, Asher, Raffaele, Delage, Caullery, Rabaud, Le Dantec, Rignano, Driesch, Hartog, Russell, Wiesner, Haberlandt, Ziegler, Bohn, Piéron, Claparède, Lugano, Janet, Rey, Pikler, Simmel, Ziehen, Cunningham, Westermarck, Kidd, Landry, Edgeworth, Pareto, Loria, Sombart, Carver, Oppenheimer, Riccobono, Scialoja, Meillet, Jespersen, Philippe Sagnac, Salomon Reinach, etc.

Nous rappelons que depuis janvier 1909, Scientia joint au texte principal, portant les articles dans la langue de leurs auteurs, un Supplément avec la traduction française de tous les articles allemands, anglais et italiens. Elle est ainsi complètement accessible à quiconque connaît la seule langue française.

ON DESIRE ACQUERIR

Grande Librairie médicale et scientifique A. MALOINE, 6, rue de la Charité, Lyon. Achat de bibliothèques médicales et scientifiques au comptant.

Worms : Morale de Spinoza (édition Hachette).

Vala, Recueil d'inertie. Petit : La Truite. Guadet : Architecture (4 vol.). Ed. Grimard : La Plante (botanique simplifiée avec préface de Jean Mail). Tain : Philosophie, Art (tome premier seul). Houille blanche (collection complète). Briot et Bouquet : Traité des fonctions elliptiques. Dubois Raymond : Théorie des fonctions (1887).

Reulaux : Construction (dernière édition). Ber : Physique industrielle (2 vol.). Guadet : L'Hypnotisme (collection). Von Thieghem : Botanique (2 vol. in-4°). Husnot : Hépatologie Gallica Klinische. Berthelot et Jungfleisch : Chimie organique (2 vol.). Vessiot : Mathématiques. Rigollot : Physique. Lavisse : Histoire de France (Hachette).

Union des Métallurgistes LYON, 2, Place Galliton, 2, LYON INSTRUMENTS de CHIRURGIE MOBILIER ASEPTIQUE, ÉLECTRICITÉ MÉDICALE Installations d'hôpitaux et de cliniques. Etudes et devis sur demande

En raison du mode d'Association et du peu de frais généraux que nous avons, il nous est permis de livrer notre marchandise à des PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE.

TABLEAU DES EXAMENS

EPREUVE PRATIQUE DU QUATRIÈME EXAMEN DE DOCTORAT

Candidats : MM. Le Landais, Vignol, Bonjean, Accolas, Bernard, Souty, Roshem, Touranjon, Robert, Rotier, Tronyo, Deyrieux.

Le lundi 20 juin, à 2 heures, sous la surveillance de M. Et. Martin (laboratoire de médecine légale).

EPREUVE PRATIQUE D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE DU TROISIÈME EXAMEN DE DOCTORAT

Jury : MM. Pierret, président ; Collet, Neveu-Lemaire. Candidats : MM. Sigaux, Fouillit, Botalla-Gambetta, Pignède. Le lundi 20 juin, à 5 heures (laboratoire d'anatomie pathologique).

QUATRIÈME EXAMEN DE DOCTORAT (Oral)

Jury : MM. Florence, président ; Lesieur, Étienne Martin. Candidats : MM. Le Landais, Vignol, Bonjean, Accolas, Bernard, Souty.

Le mardi 21 juin, à 5 heures (salle des thèses).

EPREUVE OBSTÉTRICALE DU CINQUIÈME EXAMEN DE DOCTORAT

Jury : MM. Fabre, président ; Commandeur, Voron.

Candidats : MM. Bac, Durif, Barjoux, Razou, Chénolot, Landret, Japiot, Maurin, Badet, Maillefer, Maix, Russo.

Le mercredi 22 juin, à 8 heures du matin, à la Charité (laboratoire de la clinique obstétricale).

TROISIÈME EXAMEN DE DOCTORAT (Oral)

Jury : MM. Pierret, président ; Collet, Neveu-Lemaire.

Candidats : MM. Sigaux, Fouillit, Desmaroux, Botalla-Gambetta, L'huillier, Pignède.

Le mercredi 22 juin, à 5 heures (salle des thèses).

QUATRIÈME EXAMEN DE DOCTORAT (Oral)

Jury : MM. Courmont (J.), président ; Sambuc, Étienne Martin.

Candidats : MM. Roshem, Touranjon, Robert, Rotier, Tronyo, Deyrieux.

Le mercredi 22 juin, à 5 heures (salle des examens. — N° 2).

CINQUIÈME EXAMEN DE DOCTORAT 1^{re} partie

Jury : MM. Rollet, président ; Villard, Gayet.

Candidats : MM. Bac, Durif, Barjoux, Razou, Chénolot, Landret. Le mercredi 22 juin, à 5 heures, à l'Hôtel-Dieu (service de M. Rollet).

CINQUIÈME EXAMEN DE DOCTORAT 1^{re} partie

Jury : MM. Rochet, président ; Tixier, Laroyenne.

Candidats : MM. Japiot, Maurin, Badet, Maillefer, Maix, Russo.

Le mercredi 22 juin, à 5 h. 1/4, à l'Hôtel-Dieu (service de M. Tixier).

DEUXIÈME EXAMEN DE DOCTORAT

Jury : MM. Hugouenq, président ; Doyon, Regaud.

Candidats : MM. Bureau, Hollier, Cenet, Poursain, Camors, Welsch. Le jeudi 23 juin, à 8 heures du matin (salle des thèses).

CINQUIÈME EXAMEN DE DOCTORAT 2^e partie

Jury : MM. Pierret, président ; Teissier, Chatin.

Candidats : MM. Lamante, Vallerix, Rey (F.), Collomb, Roussin. Le jeudi 23 juin, à 5 heures, à l'Hôtel-Dieu (service de M. Teissier).

Le jeudi 23 juin, à 5 heures, à l'Hôtel-Dieu (service de M. Teissier).

THESE POUR LE DOCTORAT DE L'UNIVERSITE (Pharmacie)

Le filtre à sable non submergé

Jury : MM. Courmont (J.), président ; Morel, Neveu-Lemaire, Lesieur. Candidat : M. Combaud.

Le jeudi 23 juin, à 5 heures (salle des thèses).

THESE

La législation sanitaire allemande. — Etude critique.

Jury : MM. Courmont (J.), président ; Morel, Lépine (J.), Lesieur.

Candidat : M. Griveaud. Le jeudi 23 juin, à 5 h. 1/2 (salle des thèses).

EPREUVE OBSTÉTRICALE DU CINQUIÈME EXAMEN DE DOCTORAT 1^{re} partie

Jury : MM. Fabre, président ; Commandeur, Voron.

Candidats : MM. Levot, Guérin, Guichard (P.), Privy, Longuet, Ballet, Puzin, Rimaud, Curtil, M. El Guindy, Georges, Chapuis.

Le vendredi 24 juin, à 8 heures du matin, à la Charité (laboratoire de la clinique obstétricale).

DEUXIÈME EXAMEN DE DOCTORAT

Jury : MM. Renaut, président ; Doyon, Barral.

Candidats : MM. Fribourg-Blanc, Montel, Bachelet, Saltet de Sablet d'Estières, Jacquetty, Clavelin.

Le vendredi 24 juin, à 9 h. 1/2 du matin (salle des examens. — N° 2).

DEUXIÈME EXAMEN DE DOCTORAT

Jury : MM. Hugouenq, président ; Doyon, Regaud.

Candidats : MM. Despujols, Canac, Massonnaud, Guichot, Cazalas, Pauron.

Le samedi 25 juin, à 8 heures du matin (salle des thèses).

CINQUIÈME EXAMEN DE DOCTORAT 1^{re} partie

Jury : MM. Pollosson (A.), président ; Gayet, Laroyenne.

Candidats : MM. Levot, Guérin, Guichard (P.), Privy, Longuet, Ballet. Le samedi 25 juin, à 5 heures, à la Charité (service de M. Aug. Pollosson).

CINQUIÈME EXAMEN DE DOCTORAT 1^{re} partie

Jury : MM. Rollet, président ; Villard, Tixier.

Candidats : MM. Puzin, Rimaud, Curtil, M. El Guindy, Georges, Chapuis.

Le samedi 25 juin, à 5 heures, à l'Hôtel-Dieu (service de M. Rollet).

SOMMAIRE

Du numéro du LYON UNIVERSITAIRE Du 10 juin 1910

1. Un défenseur de l'esprit laïque sous le Second Empire.
2. Nos Facultés.
3. Les Universités.
4. Patronage des étudiants étrangers.
5. Hygiène scolaire.
6. Conférences, cours publics.
7. A. S. E. M.
8. Les Livres.
9. Fête civique de la jeunesse.
10. Session d'examen.
11. Admission à l'école polytechnique.
12. Cabaret d'art.
13. Bibliographie.
14. Tableau des examens.
15. Feuilleton. — Académie Française : Réponse de M. le marquis de Ségur.

Deutsche Uebersetzungen

TRADUCTIONS

D'ALLEMAND

faites avec soin et à des prix très modérés. — S'adresser par écrit à M. J. JANIN, correcteur à l'imprimerie Welter et C^e, 3, rue Stella, Lyon.

CORRESPONDANCE. — Sous cette rubrique, nous donnerons à nos amis de Lyon et des autres universités, tous les renseignements qu'ils pourraient désirer sur les études. Lyon : cours, inscriptions.

CHOCOLAT MENIER

CACAO - MENIER

TAILLEUR CIVIL ET MILITAIRE

Maison fondée en 1855

J. RUETTARD Fils

61, Rue de la République

Spécialité d'uniformes pour officiers de réserve. — Officiers du cadre auxiliaire, Médecins, Pharmaciens, etc.

Décorations françaises et étrangères

AU CHEVAL BLANC

Spécialité de Linoléum pur liège et incrusté, Tapis, Moquette, Toile cirée

Grand choix de dessins nouveaux et des premières marques

BÉRARD

La plus ancienne de Lyon, fondée en 1810

32, Rue de l'Hôtel-de-Ville, LYON

TELEPHONE 43-39

VÉRITABLE CITRONNADE BIGALLET

EUMICTINE

INDICATIONS : Blennorrhagie, Cystites, Néphrites, Pyéloses, Néphrites, Pyuries, Bactériurie, Phosphaturie, Ammoniorie, Lithiase rénale, etc., etc.

8 à 12 capsules par jour. — Toutes pharmacies et Pharmacie du Roule, 11, avenue d'André, Paris. — Prix : 4 fr. 50

La LIBRAIRIE THÉOPHILE GORAUS 67, quai de l'Hôpital LYON

REPOUD à TOUTE OFFRE D'ACHAT ou de VENTE de LIVRES D'OCCASION EN TOUTS GENRES

"L'Alliance Commerciale"

SOCIÉTÉ CIVILE DE MUTUALITÉ ENTRE NÉGOCIANTS, INDUSTRIELS ET COMMERÇANTS DE FRANCE, DES COLONIES ET DE L'ÉTRANGER

SIÈGE : 62, Rue de Provence, 62, à PARIS

MM. les Négociants et Industriels, ainsi que MM. les Banquiers et hommes d'affaires sont informés que lors de leurs séjours à Paris le siège de L'Alliance Commerciale est à leur disposition pour : Election de domicile, rédaction, réception et transmission de leur correspondance, rendez-vous d'affaires, etc., etc.

Services divers, Sténo-Dactylographes, Interprètes, Téléphone, Bibliothèque.

DEMANDER NOTICES EXPLICATIVES

belle sentence de La Bruyère : « Quand une lecture vous élève l'esprit et qu'elle vous inspire des sentiments nobles et courageux, ne cherchez pas une autre règle pour juger l'ouvrage : il est bon, et fait de main d'ouvrier. »

Malgré le succès triomphal et durable de « la Robe rouge », ce n'est pas, assurément, votre œuvre préférée. Semblable à ces parents qui chérissent d'une spéciale tendresse ceux de leurs rejetons dont l'enfance fut malingre, la croissance difficile, vous avez une prédilection pour d'autres pièces dont les débuts furent moins heureux, mais les suites plus fécondes. J'entends par là celles de vos comédies qui relèvent du genre médical, celles où l'homme de théâtre s'efface un peu devant le sociologue, où, contrairement à votre méthode habituelle, le dialogue, par endroits, cède la place à la conférence : « Maternité », « les Avariés » surtout, la pièce fameuse dont, à cette place, je ne dirai qu'une chose, c'est qu'elle a enrichi la langue d'un vocabulaire nouveau et nous a permis de traiter, jusque dans les milieux mondains, un sujet jusqu'alors réservé aux cliniques. Cette considération, monsieur, n'est pas celle qui vous touche. Vous vous glorifiez, bien plutôt, des résultats amenés par ce retentissant appel. Peut-être, à cet égard, devez-vous quelque gratitude aux scrupules administratifs qui entravèrent pendant un temps la pièce. Le bruit fait par l'interdiction n'a-t-il pas servi votre cause mieux que le plus éclatant succès ? Et la censure, maintenant défunte, ne fut-elle pas, cette fois encore, la plus utile collaboratrice de l'auteur ?

Tant de problèmes ardues que vous abordez sur la scène, vous n'avez pas la prétention de les résoudre à vous tout

seul. Il vous suffit d'en montrer l'importance et de les exposer sous un jour saisissant. Vous êtes celui qui sonnez le tocsin. Vous apportez à cette tâche méritoire la plus sincère ferveur, la plus robuste santé d'âme et, pardonnez-moi l'expression, une tranquille bonhomie qui y ajoute une note charmante. Vous avez la faculté rare — rare en tous temps, mais surtout de nos jours — de discerner le bien du mal, et, ce qui est plus rare encore, vous ne rougissez pas de ce discernement. C'est peut-être là la qualité que vous prouvez le mieux cette intrépidité candide que je louais tout à l'heure. Il ne faut pas cependant s'y tromper. Qu'on vous appelle l'honnête Brieux », le « Brieux des bons gens », cela n'est pas pour vous déplaire. Mais vous n'avez rien d'un Berquin. Pour être saine, morale, édifiante si l'on veut, votre œuvre n'est ni fade ni timide. Vous n'écoutez pas pour jeunes filles. Vous n'êtes pas « Bibliothèque rose » ; on peut m'en croire, je m'y connais. Nul peut-être, au contraire, n'a manié d'une main plus osée les plaies les plus secrètes, n'est descendu d'un pied plus ferme dans les plus ténébreux bas-fonds. Réaliste, vous l'êtes par une certaine rudesse de forme, par une certaine audace dans le choix des sujets, et pessimisme aussi, par le regard sans illusion que vous jetez sur les misères humaines. Mais, observait Brunetière, est-on véritablement pessimiste quand, « en trouvant que tout va mal, on travaille en même temps à faire que quelque chose aille mieux » ? Lorsque vous pénétrez dans l'écureur d'Augias, ce n'est pas « pour y ajouter », comme on l'a dit d'un autre, mais pour y faire passer un souffle vivifiant, un large flot limpide et purificateur. Votre pessimisme apparent est tout

imprégné de pitié, et votre réalisme est tout ennobli d'idéal.

Que cette conception du théâtre soit belle, élevée, logique même entre toutes, je n'entends pas y contredire. De bons esprits pourtant se sont fait de l'art dramatique une idée différente, et s'appuient sur des arguments qui ne sont guère moins persuasifs. La vérité, disent-ils, est, par essence, étrangère au théâtre ; quoi qu'on puisse dire et faire, il demeure toujours le royaume de la convention. Le spectateur le sait mieux que personne ; ce qu'il y vient chercher, c'est bien moins une leçon que l'oubli passager des tristesses, des laideurs et des platitudes quotidiennes, une sorte d'alibi pour échapper aux griffes des réalités angoissantes. L'émouvoir, le charmer, le promener au pays des fictions enchantées, c'est le rôle bienfaisant de l'auteur dramatique. Il n'est ni le censeur du vice, ni le conseiller du devoir, mais le doux vendeur d'illusion, l'évêque du rêve, le consolateur de la vie. Si l'on reproche à cette définition ce qu'elle comporte de frivolité, ses défenseurs ne reculent pas devant l'accusation. Il ne faut pas, à les en croire, médire de la frivolité. Elle n'est souvent que la forme la plus aimable, la plus souriante de la sagesse. C'est une manière de crier au destin : « Je me soumetts à tes caprices, mais je n'en suis pas dupe, je me refuse à les prendre au tragique. » C'est, en face de la vie mauvaise, une attitude faite de fierté, de résignation élégante et de ce que jadis on appelait la crânerie française. Renan disait qu'un jour viendrait peut-être où la plus haute philosophie du monde aboutirait à un ballet, et Voltaire assurait que, si l'on n'était un peu frivole, on se pendrait tous les matins...

Le charmant écrivain dont vous occupez le fauteuil appartenait à cette seconde école. Tout l'y prédisposait : d'abord sa nature et ses goûts, ensuite le temps et le milieu où se formèrent son âme et son cerveau. Impressionnable, délicat, les nerfs à fleur de peau et frissonnant au moindre choc, il lui fallait, pour s'épanouir, la contagion de la gaieté d'autrui, le rayonnement d'une atmosphère de joie. Par la hâte de jouir du présent, où se mêlait l'angoisse vague du lendemain, il était bien de cette génération qui aurait pu prendre à son compte le mot d'un contemporain de Louis XVI : « Nous avions l'air de nous divertir par prudence comme ces gens qui s'approvisionnent contre la disette. »

Encore qu'il n'eût que trente-six ans lorsque éclata la guerre, Ludovic Halévy demeura toute sa vie le type le plus accompli et le plus finement distingué du genre second empire. Avec sa mise soignée, son allure réfléchie, sa discrète affabilité, son air sérieux et un peu froid légèrement teinté d'ironie, sa parole rare et réservée, il conservait le pli du fonctionnaire correct qui fut durant de longues années. Dans le tableau que vous avez tracé de son adolescence, vous avez justement rappelé comment, par atavisme, il se rattachait au théâtre et constatait sa vocation précoce. Il est certain qu'à quatorze ans, il avait ses entrées à l'Odéon, à l'Opéra, à l'Opéra-Comique, et qu'en tunique de collégien, il jetait son nom en passant aux contrôleurs défectueux et surpris. Mais il est non moins vrai qu'à dix-neuf ans, il débutait dans l'administration et qu'une vingtaine d'années plus tard — vous nous l'avez appris vous-même — il était décoré en qualité d'ancien chef de bureau ». Au

moral autant qu'au physique, un pareil stage n'est pas sans laisser une empreinte, et j'y attribue, pour ma part, dans une certaine mesure, ce qu'il garda toujours de tenue, de méthode et d'ordre dans la fantaisie.

N'exagérons rien cependant. La muse comique le travaillait dès lors, et le vaudevilliste perçait sous l'administrateur. Secrétaire-rédacteur au Corps législatif, il avait peine à s'empêcher d'égarer de quelques couplets les graves discours parlementaires et songeait au compositeur qui pourrait les mettre en musique. Lors d'un voyage qu'il fit avec son chef de Villemain, pour étudier l'esprit de seize départements, Villemain rapporta seize rapports, Halévy une pièce en trois actes.

C'est à cette comédie — elle s'appelait « la Fille d'un Mécène — qu'il dut ses premières amertumes. « Il est, écrivait Legouvé, trois états où il faut une patience anglaise : jardinier, marin et auteur dramatique. » Comme vous, monsieur Ludovic Halévy en fit la cruelle expérience. Le directeur de l'Odéon, Royer, auquel il apporta sa pièce, lui dit : « Ce serait charmant au Gymnase. » Ce à quoi Montigny, directeur du Gymnase, répliqua : « Ce serait tout à fait l'affaire de l'Odéon. » Si bien que « la Fille d'un Mécène » échoua dans un tiroir. Même sort, à quelques mois de là, pour un roman intitulé « Le Petit Bossu de Nizerolles », qu'il présenta successivement à deux directeurs de journaux. « C'est un peu court pour un roman », fit l'un d'eux. « C'est un peu long pour une nouvelle », fit l'autre. Et le « Petit Bossu » rejoignit « la Fille d'un Mécène » au fond du tiroir funéraire où tous deux dorment côte à côte.

S'il eut, bientôt après, grâce aux vel-

létés dramatiques de Morny, la chance de rencontrer, en son chef hiérarchique, le plus puissant des collaborateurs, la vraie bonne fortune de sa vie, comme vous l'avez rappelé, fut le hasard qui plaça sur sa route l'homme dont, pendant vingt ans, le nom sera le complément du sien. Vous avez hésité, par un respectable scrupule, à sonder le mystère d'une si heureuse et féconde association, à chercher la part de chacun dans l'œuvre et dans la gloire communes. Mon métier d'historien, sans doute, me rend un peu plus indiscret, et je m'en sens à l'avance excusé par certaines demi-confidences échappées, aux heures d'expansion, à Halévy lui-même, des confidences dont la sincérité n'appelle de restriction que leur excessive modestie. Dans cette procréation à deux, dont le mécanisme subtil est peu accessible aux profanes, la virilité de Meilhac, à première vue, s'affirme comme prépondérante. Le plus souvent, c'est lui qui tient la plume, lui qui imagine le sujet, qui trace le canevas de la pièce, qui esquisse les situations et les scènes capitales. Mais c'est ici qu'intervient Halévy, avec ses dons de finesse pénétrante et d'observation réfléchie, accrus et aiguës par la fréquentation des milieux parisiens et la pratique intelligente du monde. Il sème dans le dialogue les traits de mœurs, ces mots charmants qui, sous une apparence légère, contiennent souvent tant de philosophie, qui animent les figures les plus audacieusement comiques de cette vérité générale, de cette réalité vivante, sans laquelle aucune œuvre ne saurait subsister dans la mémoire des hommes.

(A suivre.)

Echos des Spectacles

OLYMPIA MUSIC-HALL. — Les triomphes soirées du splendide music-hall estival de la rue Duquesne réunissent chaque jour une affluente énorme de spectateurs venus de tous les coins de la ville pour assister à un prodigieux spectacle dont les numéros sont sensationnels, artistiques, excentriques ou amusants, mais tous et toujours fort intéressants ; d'un bout à l'autre du programme, on est captivé, pas de nulle part, pas de non-valeur comme cela arrive fréquemment parmi les premiers numéros du spectacle ; aussi peut-on en juger cette semaine par les importants débuts de vendredi où l'on a eu de la nouveauté et de l'indépendance avec les petits bossus excentriques, les Léger-Lia, ductiles dans leurs transformations vraiment extraordinaires dans leurs créations qui leur sont propres, et que nul ne saurait interpréter avec plus de galbe, plus de gaieté et plus d'entrain. Comme toujours, selon la tradition de la Maison, les attractions sortent de la banalité du déjà vu avec le trio Pangratz, acrobates de force présentant un prodigieux travail avec anneaux ; avec les Nicoletto's, dans leur fantastique numéro de l'Aéroplane planant ; avec Baby-Wilfrid, excentrique équilibriste (la plus forte femme de la ville) ; avec Wardson-Hédé, manipulateurs, illusionnistes, agrémentant leur numéro de ventriloquie amusante. Bons débuts de Milbert, un excellent chanteur de genre possédant une très jolie voix ; de Mlle Lizzie Mourand, diseuse de bonne école. Et toujours grand succès de l'amusant troupier Bérard ; de l'exquise chanteuse à voix, Louise d'Ax ; du bon ténorino Deville, de Georges Paul, l'amusant comique de genre. Divertissantes et variées sont les vues du cosmo-cinéma-géant. En un mot, à l'Olympia, spectacle sans rival comportant grandes vedettes artistiques, attractions sensationnelles, troupe lyrique de premier ordre et cinématographe géant. Et, vendredi prochain et jours suivants, Mayol, le célèbre Mayol qui vient donner à Lyon une série de représentations où il interprètera ses dernières créations. Dimanche 19 et jeudi 23, grandes matinées, même spectacle que le soir, le jeudi à prix réduits.

CINEMA-PATHE-GROLEE. — Spectacle à choisi pour les familles. Actualité et toutes les nouveautés « Pathé frères ». Orchestre symphonique. En matinée, séances d'une heure, de deux heures et demie à six heures et demie. Le soir, grande séance de huit heures et demie à onze heures.

IDEAL-CINEMA (83, rue de la République). — Toutes les actualités intéressantes, spectacle tour à tour instructif, dramatique et amusant, mais toujours moral, spécialement choisi pour les familles entièrement renouvelé tous les vendredis. Séances renouvelées de 3 heures à 11 heures du soir. Jeudi, dimanche et fêtes, à 2 heures.

GUIGNOL DU GYMNASIE. — Tous les soirs, à 8 heures, spectacle varié. Jedis, dimanches et fêtes, matinée à 2 heures.

dimanches et fêtes, matinée à 2 heures. Tous les mardis, classique.

CAVEAU PARISIEN (2, rue Stella). — Tous les soirs, le cabaretier chansonnier Henri Drollez, des Quat'Z Arts de Paris ; D'Aydrag, dans son répertoire ; Muriot, pianiste accompagnateur. Poètes chansonniers lyonnais dans leurs œuvres.

CHEMINS DE FER P.-L.-M.

BILLETS D'ALLER ET RETOUR DE VACANCES à prix réduits (1^{re}, 2^e et 3^e classes), pour familles d'au moins trois personnes. — Emission du 15 juin au 15 septembre. Validité jusqu'au 5 novembre 1910.

Prix : Les deux premières personnes paient le tarif général, la troisième bénéficie d'une réduction de 50 % la quatrième et chacune des suivantes d'une réduction de 75 %.

Arrêts facultatifs aux gares de l'itinéraire.

Demande les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

STATIONS THERMALES DESSEVIES PAR LE RESEAU P.-L.-M. : Aix-les-Bains, Chatelguyon (Riom), Evian-les-Bains, Genève, Menton (Lac d'Annecy), Uriage (Grenoble), Royat (Clermont-Ferrand), Thonon-les-Bains, Vichy, etc. — BILLETS D'ALLER ET RETOUR collectifs (de famille), 1^{re}, 2^e, 3^e cl., valables 33 jours, avec faculté de prolongation, délivrés du 1^{er} mai au 15 octobre, dans toutes les gares du réseau P.-L.-M., aux familles d'au moins trois personnes voyageant ensemble. Minimum de parcours simple, 150 kilomètres. Prix : les deux premières personnes paient le tarif général, la troisième personne bénéficie d'une réduction de 50 %, la quatrième et les suivantes d'une réduction de 75 %.

Arrêts facultatifs aux gares de l'itinéraire. Demander les billets (individuels ou collectifs) quatre jours à l'avance à la gare de départ.

Nota. — Il peut être délivré, à un ou plusieurs des voyageurs inscrits sur un billet collectif de stations thermales et de l'Est, du Nord et de P.-L.-M., pour toutes les gares de chacun de ces réseaux.

La Compagnie P.-L.-M. publie un album artistique concernant la Côte d'Azur, la Corse, l'Algérie et la Tunisie. Cet album, qui renferme, avec 10 cartes postales illustrées facilement détachables, des vues en simili-gravure, est mis en vente au prix de 0 fr. 50 dans les bibliothèques des principaux gares du réseau, il est envoyé également à domicile sur demande accompagnée de 0 fr. 60 en timbres-poste, et adressée au Service Central de l'Exploitation, 20, boulevard Diderot, en même temps que ce billet, une carte d'identité sur la présentation de laquelle le titulaire sera admis à voyager isolément (sans arrêt) à moitié prix du tarif général, pendant la durée de la villégiature de la famille, entre le point de départ et le lieu de destination mentionné sur le billet collectif.

CARTES D'EXCURSIONS (1^{re}, 2^e et 3^e cl., individuelles ou de famille), dans le Dauphiné, la Savoie, le Jura, l'Auvergne et les Cévennes. — Emission dans toutes les gares du réseau, du 15 juin au 15 septembre. Ces cartes donnent droit à la libre circulation pendant 15 ou 30 jours sur les lignes de la zone choisie ; un voyage aller et retour, avec arrêts facultatifs entre le point de départ et l'une quelconque des gares du périmètre de la zone. Si ce voyage dépasse 300 kilomètres, les prix sont augmentés pour chaque kilomètre en plus de 0 fr. 065 en 1^{re} classe, 0 fr. 045 en 2^e classe, 0 fr. 03 en 3^e classe.

Les cartes de famille comportent les réductions suivantes sur les prix des cartes individuelles : 2^e carte, 10 %, 3^e carte, 20 %, 4^e carte, 30 %, 5^e carte, 40 %, 6^e carte et les suivantes, 50 %.

La demande de cartes doit être faite sur un formulaire (délivré dans les gares) et être adressée, avec un portrait photographié de chacun des titulaires, à Paris : 6 heures avant le départ du train ; trois jours à l'avance dans les autres gares.

BILLETS DE VOYAGES CIRCULAIRES EN ITALIE. — La Compagnie délivre toute l'année, à la gare de Paris P.-L.-M., et dans les principales gares situées sur les itinéraires, des billets de voyages circulaires à itinéraires fixes, permettant de visiter les parties les plus intéressantes de l'Italie.

La nomenclature complète de ces voyages figure dans le Livret-Guide-Horaire P.-L.-M. vendu 0 fr. 50 dans toutes les gares du réseau.

Ci-après, à titre d'exemple, l'indication d'un voyage circulaire au départ de Paris : Itinéraire (81-A-2) : Paris, Dijon, Lyon, Tarascon (ou Clermont-Ferrand), Cette, Nîmes, Tarascon (ou Cette, Le Cailar, St-Gilles), Marseille, Vintimille, San-Remo, Gênes, Novi, Alexandrie, Mortara (ou Voghera, Pavia), Milan, Turin, Modane, Culoz, Bourg (ou Lyon), Mâcon, Dijon, Paris. — Ce voyage peut être effectué dans le sens inverse.

Prix : 1^{re} classe, 191 fr. 50 ; 2^e classe, 139 fr. 85. — Validité : 60 jours. — Arrêts facultatifs sur tout le parcours.

BAINS DE MER DE LA MEDITERRANEE. — BILLETS D'ALLER ET RETOUR, 1^{re}, 2^e et 3^e classes, à prix réduits, délivrés dans toutes les gares du réseau P.-L.-M. du 15 mai au 1^{er} octobre, pour les stations balnéaires désignées ci-après :

Agay, Antibes, Bandol, Beaulieu, Cannes, Cassis, Cette, Golfe-Juan-Vallauris, Hyères, Juan-les-Pins, La Ciotat, La Seyne-Tamaris-sur-Mer, Le Grau-du-Roi, Menton, Monaco, Monte-Carlo, Montpellier, Nice, Ollioules-Palavas, St-Cyr-la-Cadière, Saint-Raphaël-Valescure, Toulon et Villefranche-sur-Mer. — Validité, 33 jours, avec faculté de prolongation. — Minimum de parcours simple, 150 kilomètres.

1^{er} Billets d'aller et retour individuels : Prix : Le prix des billets est calculé d'après la distance totale, aller et retour, résultant de l'itinéraire choisi et d'après un barème faisant ressortir des réductions importantes.

2^e Billets d'aller et retour collectifs délivrés aux familles d'au moins deux personnes. Prix : La première personne paie le tarif général ; la 2^e personne bénéficie d'une réduction de 50 %, la 3^e et chacune des suivantes d'une réduction de 75 %.

Arrêts facultatifs aux gares situées sur l'itinéraire. — Demander les billets (individuels ou collectifs) quatre jours à l'avance, à la gare de départ.

LIVRET DE L'ETUDIANT

L'Annuaire de l'Université ou Livret de l'Etudiant pour l'année scolaire 1909-1910, vient de paraître.

Cette brochure, publiée par le Conseil de l'Université et complètement mise à jour, contient, avec la liste du personnel enseignant de l'Université, toutes les indications qui peuvent être utiles aux étudiants : tableaux des cours, notices sur les bibliothèques, musées et laboratoires de l'Université, règlements scolaires de chaque Faculté, tarifs des droits d'études, d'examen et de diplômes, programmes des examens et concours, liste des auteurs à expliquer pour la licence ès lettres, l'agrégation des lycées et le certificat d'aptitude à l'enseignement des langues vivantes.

Le Livret de l'Etudiant est en vente chez les libraires et dans les Facultés, au prix de 0 fr. 50.

UN PROGRES REEL

Le savoir, l'intelligence et l'activité peuvent se fonder en capital, par l'assurance sur la vie ; aussi cette forme merveilleuse d'épargne se propage-t-elle très rapidement de nos jours.

Ce qui importe, c'est de rechercher la Compagnie qui offre le maximum d'avantages, puisque la nouvelle loi de contrôle les met toutes sur le même rang au point de vue de la sécurité.

LA MONDIALE, administrée par les Notabilités Financières et Industrielles du Nord, donne l'assurance au meilleur marché (tarif minimum imposé par le Ministère du Travail) et répartit en outre à ses assurés la totalité de ses bénéfices (11 % de la prime depuis sa fondation).

Elle donne, en outre, la police la plus claire et la plus libérale.

Pour tous renseignements, écrire ou s'adresser :

A MM. H. DE LA GRANDVILLE et A. BONDIT, directeurs, 70, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon.

ABONNÉS - SOUSCRIPTEURS recommandés Par le LYON UNIVERSITAIRE

LIBRAIRES	A. Maloin	PRODUITS PHARMACEUTIQUES
Henry Georg, 36, passage de l'Hôtel-Dieu, Librairie des Facultés de Lyon, reçoit toutes les nouveautés.	6, Rue de la Charité, Lyon. — Grande Librairie médicale, scientifique et industrielle.	Les Hypophosphites du Dr. Chautill, contre la tuberculose, anémie, neurasthénie. Pharmacie Swann, rue Castiglione, 12, Paris.
P. Morand	PENSIONS DE FAMILLES	
1928 rue du Plat, Librairie, Papeterie, Imprimerie.	M. Rambaud-Collet, r. Vendôme, 100, 111-113, r. c. Morand. Prix modéré.	

Les recouvrements de cette publicité seront faits par l'Imprimerie WALTENER & C^{ie}, après la première insertion.

Fin des insuccès de la Zomothérapie

Pour qu'une méthode de traitement donne son plein effet, il faut avant tout déterminer son meilleur *modus faciendi*. Les écueils qu'a rencontrés la zomothérapie en servent de preuve. Ses auteurs, MM. Richet et Héricourt, faisaient macérer la viande dans l'eau salée, puis en exprimaient le jus en tordant cette viande dans un linge. Il fallait alors de grandes quantités de viande et péniblement on arrivait à 10 et 15 % de jus mélangé à l'eau, c'est-à-dire bien moins actif. Pour compenser cette infériorité de la méthode, on était obligé de surcharger l'estomac en faisant absorber plus d'un litre de suc dilué ou une quantité équivalente de viande crue hachée, d'où une dépense sensible pour les petites bourses.

Aujourd'hui, ces inconvénients n'existent plus grâce à la remarquable invention de M. A. Petit, 38, boulevard des Brotteaux, à Lyon, dont la presse à viande fournit à froid, en une seule pressée, sans effort, une quantité de suc évaluée à 50 % du poids de la viande.

Indispensable dans le traitement de la tuberculose, les convalescences des débilites séniles, des états de surmenage physiques et moraux (neurasthénie), la Presse A. Petit donne dans le minimum de temps le maximum de rendement en réduisant la dépense journalière à un franc pour un quart de litre de suc de viande pur. Ainsi, l'économie réalisée avec cet instrument compense vite son achat qui est de 20 francs pour le grand modèle, de 15 francs pour le moyen, et de 7 fr. 50 pour le modèle ordinaire.

C'est la Presse A. Petit qui a permis à la zomothérapie de s'implanter définitivement dans la pratique médicale courante, parce qu'elle s'est montrée l'auxiliaire nécessaire de la méthode et que seule c'est le suc de viande crue et non pas des poudres de viande, des produits artificiels, qui arrive à sauver les malades !

Dr THIERRY.

Les numéros portant le millésime de l'année précédente sont vendus UN FRANC.

Établissement fondé en 1840, ouvert à tous les Docteurs

MAISON de CONVALESCENCE et de SANTÉ

Villa des Roses

62, Route de Francheville

Téléphone N° Saint-Irénée — LYON

Grands Parcs avec Pavillons d'isolement pour le traitement des Maladies Nerveuses et de la Neurasthénie.

SOINS SPECIAUX POUR PERSONNES AGÉES

Convalescence — Cure de Régime — Hydrothérapie

AMEUBLEMENTS DE TOUS STYLES

Location, Réparation, Installation

Maison V^o ROBIN & ses Fils

FONDÉE EN 1855

Atelier et Magasin : 38, Quai Gailleton, LYON

(Ancien Quai de la Charité)

Conditions spéciales pour les Etudiants et les membres de l'Université lyonnaise

IMPRIMERIE

WALTENER

Rue Stella, 3

THÈSES

DE DROIT ET DE MÉDECINE

Les annonces et réclames sont reçues au bureau du journal, 3, rue Stella, Lyon.

Le propriétaire-gérant : PAUL MALOT

Imp^{re} WALTENER et C^{ie}, 3, rue Stella, Lyon.

GRANDE FABRIQUE de PARIS

MAISON HENRI ESDERS

67 et 69, rue de la République — 20 à 24, rue Confort

— LYON —

EXPOSITION

DE NOS

Complets pour hommes... 19, 25, 32, 38, 45

Pardessus demi-saison... 21, 26, 32, 38, 45

Complets p. jeunes gens: 15, 17, 50, 22, 28, 34

CHOIX IMMENSE DE

DRAPERIES HAUTES NOUVEAUTES

pour Vêtements sur mesures

Envoi franco de notre catalogue contenant 23 échantillons

ADRESSES ET JOURS DE RECEPTIONS

Tout Lyon — Annuaire des Salons du Sud-Est pour 1910

LYON — GRENOBLE — VILLEFRANCHE
VIENNE — SAINT-ETIENNE

En Vente :

RÉDACTION DU TOUT LYON

Rue de la République, 45. — Téléphone : 31-79

CHEZ LES LIBRAIRES

Prix 6 Fr.

Hors Concours

PARIS 1900

LONDRES 1905

DEMANDEZ

PARTOUT LE

SUC SIMON

Liqueur Select

Très Digestive

DELICIEUSE A L'EAU GLACÉE

MAISON BÉNEVOLE

Breveté S. G. D. G. — 15 Médailles d'Or

J. DENEUX, Gendre, Successeur

LYON, 48, Rue de la République

OPTIQUE SCIENTIFIQUE ET MÉDICALE

Verres Isométriques

INSTRUMENTS D'OPHTHALMOLOGIE

MÉTÉOROLOGIE, PHYSIQUE, MÉTHÉMOLOGIE

Jewelles Théâtre, Courses, Campagne, — Stéréo-Jewelles à prise toutes marques

Thermomètres Médicaux contrôlés par l'Etat

GÉNÉLOGIE — Ébullioscopes pour l'essai des vins

DENSIMÈTRE-ÉBULIOSCOPES pour tous liquides

JOUETS SCIENTIFIQUES — LUNETTES POUR AUTOMOBILISTES

MAISON FONDÉE EN 1700

3, Rue Stella, 3

ET RUE GROLEE, 14

(Près la Place de la République)

Téléphone 15-39

Maison à PARIS : 2, Place du Caire

Le Matériel le plus important

Propriétaires du Moniteur Judicial, imprimeurs du Lyon Judicial, de nombreux journaux hebdomadaires, des Sociétés savantes, des Corporations de MM. les Officiers ministériels, du XIV^e Corps d'armée, etc. etc. impressions commerciales, administratives et de luxe. Actions, obligations, titres divers, chèques imprimés en noir ou couleur avec fond de sûreté.

Spécialité d'affiches de tous formats. — Journaux quotidiens sur rotatives. — Revues, albums, catalogues, prix-courants, etc.

Thèses, Statuts, Notices, Rapports, Mémoires insérés en quelques heures. — Outillage spécial pour ouvrages de luxe et en simili-gravure. Publications illustrées.

Spécialité d'affiches pour MM. les Officiers ministériels

RAPIDITÉ D'EXÉCUTION

dépassant toute concurrence

Suppression des POMPES DE TOUS SYSTÈMES

et Couverture des Puits ouverts

PAR LE

DESSUS DE Puits de Sécurité

ou ÉLEVATEUR D'EAU à toutes profondeurs

Les Docteurs conseillent, pour avoir tous les jours de l'eau salée, d'employer le

Dessus de Puits de Sécurité

qui sert à tirer l'eau à toutes profondeurs et empêche tous les accidents. N'e craint nullement la gelée pour la pose ni pour le fonctionnement, système breveté hors concours dans les Expositions, se plaçant sans frais, et sans réparations sur tous les puits, communal, mitoyen, ordinaire, ancien et nouveau et à n'importe quel diamètre.

Prix 150 fr.

Paiement après satisfaction. De plus est envoyé à l'essai et repris sans aucune indemnité s'il ne convenait pas.

Envoi franco du catalogue ainsi que du duplicata du Journal Officiel concernant la loi sur les eaux potables votée et promulguée le 19 février 1902 et mise en vigueur le 19 février 1903.

S'adresser à MM. L. JONET & C^{ie} à RAISMES (Nord)

Membre de la Société d'Hygiène de France.

Fournisseurs de la Compagnie des chemins de fer du Nord, des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, et d'autres grandes Compagnies ainsi que d'un grand nombre de Communes.

Membre du Jury, Hors concours Ville de Paris, Exposition de 1900.

Fonctionnant à plus de 100 mètres. — NOMBREUSES RÉFÉRENCES

ON DEMANDE DES REPRÉSENTANTS

LES ANNONCES SONT REÇUES

Aux Bureaux du Journal

3, rue Stella, 3, Lyon

MAISON FONDÉE EN 1700

WALTENER & C^{ie}

3, Rue Stella, 3

ET RUE GROLEE, 14

(Près la Place de la République)

Téléphone 15-39

Maison à PARIS : 2, Place du Caire

Le Matériel le plus important

Propriétaires du Moniteur Judicial, imprimeurs du Lyon Judicial, de nombreux journaux hebdomadaires, des Sociétés savantes, des Corporations de MM. les Officiers ministériels, du XIV^e Corps d'armée, etc. etc. impressions commerciales, administratives et de luxe. Actions, obligations, titres divers, chèques imprimés en noir ou couleur avec fond de sûreté.

Spécialité d'affiches de tous formats. — Journaux quotidiens sur rotatives. — Revues, albums, catalogues, prix-courants, etc.

Thèses, Statuts, Notices, Rapports, Mémoires insérés en quelques heures. — Outillage spécial pour ouvrages de luxe et en simili-gravure. Publications illustrées.

Spécialité d'affiches pour MM. les Officiers ministériels

RAPIDITÉ D'EXÉCUTION

dépassant toute concurrence

Suppression des POMPES DE TOUS SYSTÈMES

et Couverture des Puits ouverts

PAR LE

DESSUS DE Puits de Sécurité

ou ÉLEVATEUR D'EAU à toutes profondeurs

Les Docteurs conseillent, pour avoir tous les jours de l'eau salée, d'employer le

Dessus de Puits de Sécurité

qui sert à tirer l'eau à toutes profondeurs et empêche tous les accidents. N'e craint nullement la gelée pour la pose ni pour le fonctionnement, système breveté hors concours dans les Expositions, se plaçant sans frais, et sans réparations sur tous les puits, communal, mitoyen, ordinaire, ancien et nouveau et à n'importe quel diamètre.

Prix 150 fr.

Paiement après satisfaction. De plus est envoyé à l'essai et repris sans aucune indemnité s'il ne convenait pas.

Envoi franco du catalogue ainsi que du duplicata du Journal Officiel concernant la loi sur les eaux potables votée et promulguée le 19 février 1902 et mise en vigueur le 19 février 1903.

S'adresser à MM. L. JONET & C^{ie} à RAISMES (Nord)

Membre de la Société d'Hygiène de France.

Fournisseurs de la